

Vivre en sécurité avec l'ours noir ? Une question de responsabilité individuelle autant que collective

Quelques 800 000 ours noirs qui habitent les forêts de l'Amérique du Nord dont 70 000 au Québec. L'ours a un odorat très développé et est très glouton. Sa grande préoccupation : trouver de la nourriture pour se constituer une réserve de graisse en prévision de l'hiver.

Lorsque la nourriture se fait rare ou *lorsque les humains lui facilitent l'accès aux sources de nourriture*, l'ours s'approche des chalets : mangeoires d'oiseaux, nourriture à chat sur la galerie, poubelles odorantes, etc. L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre.

Il ne faut pas oublier que la forêt est aussi la maison des ours. Pour cohabiter de façon sécuritaire avec cet animal, la prévention demeure le meilleur moyen d'éviter les problèmes.

Gérez vos déchets

- Jusqu'au jour de la collecte, entreposez les ordures dans un abri fermé (garage, cabanon, etc.) ou entreposez-les dans des contenants à l'épreuve des ours. Nettoyez ces contenants régulièrement. Pour que ceux-ci résistent aux ours, rappelez-vous qu'ils doivent être aussi solide qu'un baril d'huile de 200 litres muni d'un couvercle que l'on peut verrouiller.
- Minimisez les odeurs en rinçant les contenants en plastique et les boîtes de conserve avant de les mettre dans votre bac bleu.
- Gardez les restes de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte des ordures.

Gérez les autres sources de nourriture

- Si vous avez des ennuis avec les ours, cessez de nourrir les oiseaux entre le mois d'avril et le mois de novembre. Vous pouvez toutefois munir vos mangeoires d'un plateau collecteur qui empêche les graines de tomber au sol. Prenez soin de suspendre vos mangeoires à un fil tendu entre deux arbres plutôt que de les fixer directement à un arbre. Assurez-vous que l'endroit choisi est inaccessible pour les ours.
- Au cours de l'été, vous pouvez attirer les oiseaux avec d'autres moyens, par exemple, des bains d'eau. Vous pouvez également nourrir les colibris, car ces derniers peuvent être attirés par des fleurs cultivées dans votre jardin.
- Gardez la nourriture pour chat et pour chien à l'intérieur ou dans un contenant hermétique. Lorsque vous utilisez votre barbecue, nettoyez les grilles après chaque utilisation pour enlever tout résidu de nourriture. Entreposez votre barbecue dans un abri fermé (garage, cabanon, etc.).

Pour en savoir plus

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune : Vivre en sécurité avec l'ours noir

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/securite/ours-responsabilite.jsp>

Faune et flore du pays - Fiche d'information sur les mammifères : l'ours noir

http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=83

Parc-Canada : Vous êtes au pays de l'ours noir

<http://www.pc.gc.ca/fra/docs/v-g/oursnoir-blackbear/page4.aspx>

Documents d'information sur l'ours noir

http://www.gov.mb.ca/conservation/wildlife/problem_wildlife/pdf/bebearsmart_bklt_fr.pdf

http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/ours_vous.pdf

http://www.college-merici.qc.ca/collection/connaitre_ours-noir.pdf
<http://www.apcor.ca/newversion/fran/pics/Ours.pdf>

L'étude du professeur Stephen Herrero sur le comportement prédateur des ours noirs
<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/66952.htm>
<http://www.info.consulfrance-vancouver.org/attaques-dours-noirs-la-source-du-male>
<http://www.theglobeandmail.com/news/technology/science/article2017628.ece>

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune - Bureaux de la protection de la faune

Si vous avez des problèmes avec l'ours noir sur votre terrain, communiquez avec les bureaux de la protection de la faune :

Direction de la protection de la faune de la Mauricie–Centre-du-Québec
100, rue Laviolette, bureau 207
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Localisation

Téléphone : 819 371-6151
Ligne sans frais : 1 866 821-4625
Télécopieur : 819 371-6978
Courriel : mauricie@mrnf.gouv.qc.ca
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/mauricie/index.jsp>

Bureau local de Shawinigan
605, avenue de la Station
Shawinigan (Québec) G9N 1V9
Téléphone : 819 537-7273
Télécopieur : 819 536-7065